



Camping ★★★ LES GRANDS SABLES
LE POULDU - 29360 CLOHARS-CARNOËT
Tél : 02 98 39 94 43
www.camping-lesgrandssables.com
campinglesgrandssables@orange.fr

Contrat de location d'emplacement 2022 - Réservation

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Tél :

Courriel :@.....

Comment avez-vous connu le camping des Grands Sables?

.....
par un guide? un site internet?

Accepte les conditions de location et réserve un emplacement pour la période :

du / / 2022 au / / 2022.

Jour d'arrivée à partir de 14 h et jour de départ avant 12 h.

..... € x Emplacement caravane ou camping-car, longueur m

..... € x Emplacement tente, Quelle taille ? longueur : m

..... € x Nombre d'adulte(s)

..... € x Nombre d'enfant(s) de + 7 ans

..... € x Nombre d'enfant(s) - 7 ans

..... € x Electricité 6 Ampères

..... € x Electricité 10 Ampères

..... € x Chien(s)

..... € x Véhicule supplémentaire

..... € Sous-total (prix pour une nuit)

x Nombre de nuits

Total = € + Taxes de séjour payables à l'arrivée.

Solde du séjour réservé payable à l'arrivée, non remboursé en cas de départ anticipé.

Mode de règlement de l'acompte

60 € du montant de la location + frais de dossier 9 €

soit versement de€ par :

Chèque Espèces ou mandat Chèques vacances CB (d'avril à septembre)

Virement sur compte bancaire* IBAN : FR76 1290 6000 4257 4586 1319 474

BIC: AGRIFRPP829

* Attention : les virements bancaires engendrent des frais, dépendant des services étrangers des organismes bancaires, qui vous seront imputés. Seules les sommes reçues par Les Grands Sables seront retenues.

Fait à

Le / /

Signature :

Contrat de location d'hébergement 2022 - Réservation

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Tél :

Courriel :@.....

Comment avez-vous connu le camping des Grands Sables?

Quel guide ou quel site internet?

Accepte les conditions de location et réserve un mobil-home pour la période :

du / / 2022 au / / 2022.

Arrivée à partir de 16 h et départ avant 10 h.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cabane du pêcheur | <input type="checkbox"/> Super Mercure |
| <input type="checkbox"/> Maisonnette O'Hara 1 chambre | <input type="checkbox"/> Louisiane Océane |
| <input type="checkbox"/> Super Vénus | <input type="checkbox"/> Louisiane Pacifique |
| <input type="checkbox"/> O'Hara 2 chambres | <input type="checkbox"/> XL (PMR) |
| <input type="checkbox"/> Pacifique basique | <input type="checkbox"/> O'Hara 3 chambres |

- Location kit bébé Location draps Location TV Location démodulateur

Nombre d'adulte(s)

Nombre d'enfant(s) Age de(s) l'enfant(s)

Nom et Prénom de chaque participant au séjour :

.....

.....

.....

Venez-vous avec un chien? oui non Race du chien :

ou un animal domestique? oui non précisez :

Mode de règlement de l'acompte

soit 25% du montant de la location + frais de dossier 9 €

soit versement de€ par :

Chèque Espèces ou mandat Chèques vacances CB (d'avril à septembre)

Virement sur compte bancaire* IBAN : FR76 1290 6000 4257 4586 1319 474

BIC : AGRIFRPP829

* Attention : les virements bancaires engendrent des frais, dépendant des services étrangers des organismes bancaires, qui vous seront imputés. Seules les sommes reçues par Les Grands Sables seront retenues.

Total location : €

+ suppléments : €

- Acompte 25 % : €

Je choisis l'option ménage : 1 à 2 chambres 50 €, 3 chambres 70 €

Je m'engage à restituer la location dans un parfait état de propreté.

Assurance annulation FFCC, 36 € payable à la FFCC

Solde dû : €

payable au minimum 1 mois avant votre arrivée,

+ taxes de séjour..... payables à l'arrivée.

Fait à

Le / /

Signature :

CONTRAT DE RESERVATION 2022

Veillez trouver ci-dessous, nos conditions concernant nos locations :

- 1) Toute location est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée sans l'avis du loueur.
 - 2) Le nombre de personnes occupant un mobil-home ne peut excéder la capacité maximum autorisée. Les invités doivent être signalés. Les invités doivent payer le tarif visiteur, si la capacité maximale du mobil-home est dépassée. Ils doivent garer leur véhicule sur le parking, à l'entrée du camping.
 - 3) **Animaux domestiques** : sont en principe acceptés sous certaines conditions :
 - les animaux ne doivent pas rester seuls dans les installations, ni se coucher sur les lits ou sur les banquettes.
 - ils doivent être tenus en laisse et être à jour des vaccinations.
 - **par mesure d'hygiène, en présence d'un animal, les couvertures pour votre literie ne seront pas fournies dans votre location.**
- Les chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie sont interdits (chiens de défense et d'attaque).**
- 4) Barbecue individuel ou collectif autorisé sous votre responsabilité.
 - 5) **Réservation : le contrat de location est à remplir, accompagné du règlement de 25% du montant de la location + 9 € de frais de dossier, non remboursables.**
L'intégralité du solde est payable au minimum 1 mois avant le premier jour de location, sans qu'il soit fait de relance. A défaut du règlement du solde dans ce délai, votre location sera annulée, et les arrhes et les frais seront conservés.
- Le locataire devra obligatoirement être assuré en responsabilité civile.
- 6) En cas de rupture de contrat, l'acompte sera remboursé à condition de prévenir au moins 5 semaines avant la date d'arrivée.
En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 30 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, les retenues suivantes seront opérées :
 - entre 21 et 30 jours : 50 % du coût du séjour
 - entre 8 et 20 jours : 75% du coût du séjour
 - moins de 7 jours : La totalité du séjour est due.En l'absence de message écrit précisant que le locataire a dû différer la date de son arrivée, la location deviendra disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue sur le contrat de location et le paiement intégral des prestations demeurera exigé. Une assurance annulation pourra être souscrite auprès de votre assureur habituel ou auprès de la FFCC, document fourni sur demande.
 - 7) Interruption de séjour
Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.
 - 8) **Les locations en haute saison (juillet - août) se font par semaine entière du samedi 16 heures, jour d'arrivée au samedi 10 heures, jour de départ.**
En basse saison, des séjours sont possibles à partir de 2 nuitées.
 - 9) **En garantie, il vous sera demandé le jour de la remise des clés, deux chèques de caution : un chèque de 180 € pour le bien loué et un chèque de 50 € ou 70 € pour un mobil-home 3 chambres, pour couvrir les frais de ménage éventuels de fin de séjour.**
Les cautions seront restituées au départ après l'inventaire et le contrôle de propreté.
Le ménage devant être fait par vos soins : ménage, poussière, sol, vaisselle, réfrigérateur et éléments de cuisson nettoyés, salle de bains et WC en parfait état de propreté, etc... Les départs sont prévus le samedi uniquement entre 8h00 et 10h00, sur rendez-vous auprès de la réception. Les rendez-vous sont à prendre au plus tard la veille de votre départ. En cas de départ avant 8h00, les cautions vous seront restituées dans les 8 jours après contrôle de votre installation. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité civile. Tout différend sera porté devant le tribunal compétent.
 - 10) Dès réception du contrat de location et de la somme représentant le quart de la location, une confirmation de la location vous sera adressée avec les précisions.

Veillez trouver ci-dessous, nos conditions concernant nos réservations d'emplacement camping

- Nous serons heureux de vous réserver un emplacement dans notre camping, selon les modalités suivantes :
- 11) **Vous devrez joindre au contrat de location d'emplacement, dûment rempli et signé, une somme de 60 € + 9 € non remboursables, représentant les frais de dossier et de réservation.**
 - 12) En cas d'annulation (moins de 2 semaines avant la date d'arrivée), l'acompte versé sera retenu par le camping. En l'absence de message écrit du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement deviendra disponible 24 heures après la date prévue par le contrat de location.
 - 13) L'emplacement sera disponible à partir de 14 heures, jour d'arrivée et sera libéré avant 12 heures, jour de départ.
 - 14) Le solde du séjour réservé en camping est payable à l'arrivée et ne sera pas remboursé en cas de départ anticipé.
 - 15) **Pour toute demande ou réclamation**, il convient de prendre contact avec l'accueil du camping. Les réclamations sont à adresser par recommandé avec accusé de réception. Suite à une tentative préalable infructueuse de résolution du litige par écrit, vous avez la possibilité de recourir à une procédure de médiation en saisissant le Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice soit par voie postale à CM2C 14 rue Saint Jean 75017 Paris soit en ligne à www.cm2c.net/contact.php

15) ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

- 1 _ En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 6 semaines. Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.
Toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu à la délivrance d'un avoir valable 18 mois non remboursable.
Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.
- 2 _ Annulation, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir sera valable 18 mois ; il sera non remboursable et non cessible.
- 3 _ ASSURANCE ANNULATION
En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 1 ou à l'article 2, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant du remboursement ou de l'avoir, visé aux articles 1 ou 2.